

## **Conférence du 06 février 2016 à Luitré.**

### **Green mine ATLANTERRA (exposé par Alexandre Piau).**

Etait un projet européen de coopération inter régionale,  
cofinancé par le FEDER (Fond européen de développement régional).

Il concernait l'espace Atlantique,

regroupait 10 partenaires de 5 pays européen : France, Irlande, Portugal, Espagne, Pays de Galles.

Dates du projet : du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2013.

Taux du financement FEDER : 65 %.

Montant total du projet : 2. 400.000 €. (240.000 par partenaire).

Montant total du FEDER : 1.560.000 €.

Les fonds européens n'étant versés que sur facture ce qui impliquait une avance de trésorerie.

Activités retenues :

1. Enregistrement/ Centre de ressources (archives).
2. Géologie, environnement et paysage (étude de l'impact de l'activité, de l'évolution des paysages miniers ; ouverture de nouveaux jardins géologiques et Géoparcs).
3. Histoire minière et archéologie (histoire des migrations humaines et des routes commerciales liées à l'activité minière et archéologie des paysages miniers).
4. Patrimoine culturel (coopération culturelle, économique et social entre partenaires ; transfert des savoirs, organisation de 3 festivals de culture minière).
5. Tourisme et promotion (harmonisation des supports et outils de promotion des offres touristiques de l'héritage minier de l'Espace Atlantique ; sentiers d'interprétation avec signalétique utilisant une charte graphique commune ; expositions et animation de maquettes interactives).
6. Valorisation du patrimoine minier (détermination de la méthode et la stratégie commune pour promouvoir et valoriser l'héritage minier de l'Esapce Européen Atalntique ; publication d'un guide de bonne pratique de cette valorisation).

Chacune de ces actions relevait d'un chef de file pris parmi les partenaires.

Des colloques, séminaires ont eu lieu permettant le transfert d'expérience et de pratique se faisant vers les autres partenaires ATLANTERRA.



Alexandre Piau, Pierre Le Feuvre, Jean Hérisset.

### **L'APRES-MINE . (exposé de Pierre Le Feuvre)**

L'après-mine : que faire ?

Effacement et/ou appropriation de l'histoire minière ?

- Abandonner,
- Démolir, dépolluer,
- Laisser en l'état, mais sécuriser,
- Sauvegarder, restaurer et mettre en valeur,
- Affecter à d'autres activités ?

Selon les pays, la démarche est différente en fonction des mentalités et aussi de la législation et des moyens.

Valorisation du patrimoine minier : Culture, tourisme, promotion et perspectives économiques.

- Lieu de mémoire et espace muséographique.
- Restauration du bâti.
- Visites guidées, expositions permanentes.
- Parcours d'interprétation.
- Restauration avec insertion et formation professionnelle aboutissant à une formation diplômée.
- Centre de culture scientifique et technique, hôtellerie touristique.
- Résidences d'artistes.
- Etc.